

Règlement de jeu-concours chasses aux œufs de paques

ARTICLE 1 - Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par EARL DOMAINES RODRIGUES-LALANDE, domicilié Route de Pommarède 33640 Castres Gironde, désigné ci-après « l'organisateur ».

ARTICLE 2 - Lot

Les participants ont la possibilité de gagner le lot suivant :

- 1 x coffet vin et Chocolat de Pâques.

L'organisateur certifie avoir obtenu l'autorisation du titulaire de la marque du lot proposé.

La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant.

ARTICLE 3 - Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est ouverte à tout individu sans aucune restriction.

ARTICLE 4 - Frais de participation

La participation au présent jeu-concours est soumise à obligation d'achat.

ARTICLE 5 - Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 08/04/2023 14h au 09/04/2023 18h.

Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois.

La participation se déroule selon les modalités suivantes : le participant devra remplir une fiche de contact comprenant son nom et prénom, son adresse électronique et au moins son code postal. Toute participation erronée ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 6 - Désignation des gagnants

Le gagnant sera désigné par tirage au sort la semaine du 10 avril et sera tenu de venir récupérer son lot sous 15 jours au Château de Castres.

ARTICLE 7 - Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 12/04/2023. Le gagnant sera contacté directement par l'organisateur.

ARTICLE 8 - Contribution des participants

En soumettant leurs contributions, les participants au jeu-concours acceptent que ces dernières soient utilisées par l'organisateur dans les conditions suivantes :

Pour une utilisation à des fins de prospection commerciale, nous demandons votre consentement en respect avec les règles du RGPD. Conformément aux dispositions de la loi « informatiques et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données, d'un droit de modification et d'un droit d'opposition que vous pouvez exercer en nous adressant un courriel à l'adresse contact@pont-saint-martin.fr ou un courrier en indiquant votre nom, prénom et adresse postale à Château Pont Saint-Martin, 14 avenue de Mont-de-Marsan, 33850 Léognan.

ARTICLE 9 - Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué-

Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité pouvant être consultée à l'adresse suivante : <https://www.domaines-rodriques-lalande.fr/mentions-legales/>

ARTICLE 10 – Application du règlement

La participation aux Jeux implique l'acceptation entière et sans réserve du Règlement Général et des Conditions Particulières.

Il ne sera répondu à aucune demande orale ou téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du règlement général et des conditions particulières.

Toute contestation ou réclamation relative à ces Jeux devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'1 (un) mois à compter de la date de clôture de chaque Jeu.

Toute interprétation litigieuse du Règlement et des Conditions Particulières, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par l'Organisateur.

Le déroulement des Jeux et l'interprétation du Règlement et des Conditions Particulières sont soumis au droit français.

Toute fraude ou non-respect du Règlement et/ou des Conditions Particulières pourra donner lieu à l'exclusion des Jeux de son auteur, l'Organisateur se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

ARTICLE 12 – Mise à disposition du règlement

Le Règlement Général et/ou les Conditions particulières propres à chaque Jeu sont gratuitement accessibles à cette adresse internet. Aucun envoi papier ne sera effectué par l'Organisateur.